

les droits seigneuriaux

Par **angie0809**, le **23/08/2004 à 19:57**

Pendant la période des chatellenies au moyen-âge et dans les droits seigneuriaux, qu'appelle-t-on le faire valoir direct? Image not found or type unknown

Par **jeannicolasstofflet**, le **16/12/2004 à 18:04**

Ce sont les terres exploitées librement, sans redevances par le propriétaire: la réserve du seigneur par exemple ou les terres en alleux c'est à dire des paysans libres, sans suzerains.

Par **Yann**, le **16/12/2004 à 18:08**

Eh bien voilà notre prof d'histoire a trouvé sa place!
C'est quand même bien juristudiant, même les non juristes y ont leur place! Image not found or type unknown)))

Par **dds**, le **04/02/2013 à 17:28**

aidez moi!! je dois faire un exposé sur les droits des seigneurs au moyen âge!!!! Pour demain et je ne trouve rien !!
merci de votre aide[smile3]

Par **bulle**, le **04/02/2013 à 18:56**

Bonjour,

Le charte du forum vous impose de fournir un plan et une problématique pour montrer que vous avez travaillé.

Je vous conseille de vous y prendre avant la prochaine fois et de faire des recherches dans les livres.